

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

## VILLE DE VINCENNES

## DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: ACTUALISATION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DE DANSE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2018 DÉCISION N° AU-18-237 EN DATE DU 23 JUILLET 2018

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Monsieur le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**VU** la décision n° AU-17-222 en date du 30 juin 2017 relative aux conditions particulières d'utilisation et aux tarifs de location de la salle de danse de la Maison des associations ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'actualiser les tarifs de location de la salle de danse de la Maison des associations ;

## DÉCIDE

**D'ACTUALISER** à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 les tarifs de location de la salle de danse de la Maison des associations selon le tableau en annexe ci-jointe.

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal chapitre 75 « Autres produits de gestion courante », article 752 « Revenus des immeubles ».

Pour extrait conforme, l'Adjointe au maire chargée de la culture et du tourisme,

Signé

**Odile SÉGURET** 

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20180723-lmc1H5479H1-AR

Date de réception en Préfecture : 23/07/2018

Date de Publication : 23/07/2018